

## CONSEIL DU 17 NOVEMBRE 2014

**Présents** : M. DUSAUSOY/M. DUBOIS/MME LEGRAND/M. LENFANT /M. BLONDE/  
M. DE PICCHI/MMES CUVILLIER /SERGEANT/  
M. DUPRE/M. PETIT/ M. GRISET/M. MARCHAND/M. ROLAND

**Absents excusés** : Christelle NEIRYNCK (procuration à Madame Legrand)  
Virginie COINE (procuration à Monsieur Dubois)

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire, remercie l'ensemble des conseillers de leur présence, le public ainsi que la presse et, ouvre la séance à 19 h 05.

### **Désignation du secrétaire de séance**

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Daniel PETIT, Secrétaire de séance.

### **Approbation du compte rendu de la réunion du 14 octobre 2014**

Le compte rendu, ne soulevant pas de remarque, est adopté à l'unanimité (15 voix pour).

### **Information délégation au Maire L2122-22 et L2122-23**

Conformément à la délégation reçue le 08 septembre dernier Monsieur le Maire informe avoir validé l'achat du matériel informatique (dont Henri Lenfant parlera) et signer le bail de l'appartement situé à la Grande Ferme à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015

### **A : Point sur les actions menées depuis le précédent conseil municipal**

#### LMCU Micro PDU

Monsieur le Maire informe avoir assisté au comité de pilotage relatif au micro PDU de la couronne sud de Lille, le compte rendu et le diagnostic a été remis à chaque élu. Il informe être à la disposition de toutes et tous pour répondre aux questions si nécessaire.

12 rue de Wattignies : Monsieur le Maire informe que le raccordement à l'égout des bungalows des ateliers municipaux est terminé, la clôture posée - pelouse semée – reste à terminer le mur séparatif.

CAM : réfection du revêtement de sol – Monsieur le Maire informe que la réparation du revêtement du sol est terminée. Il regrette l'accident dont a été victime un joueur de football et, rappelle que ce bâtiment aurait dû faire l'objet d'un meilleur entretien les années précédentes

Remise des Prix jardins fleuris - cette remise des prix a eu lieu le 08 novembre dernier.

Audit Administratif – Alain Dubois informe que le rapport est en cours, une première restitution aux membres du bureau aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre.

#### Pavage : Mairie et alentours

Alain Dubois informe que la 1<sup>ère</sup> tranche est terminée. L'enlèvement des plots en façade sera réalisé par les agents.

#### Installation nouveaux ordinateurs (1<sup>ère</sup> tranche) –

Henri Lenfant informe que l'achat des ordinateurs pour les services administratifs et les élus a été validé auprès de la société ESI, l'installation est en cours de réalisation.

## **B : Dossiers à examiner**

### **• Commerce Vival**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le commerce Vival n'ouvrira plus ses portes. Il a été informé de la liquidation judiciaire cet après-midi à 16 heures après avoir appelé lui-même Monsieur Aomar. Il souhaite rappeler que depuis 1995, les municipalités successives ont toujours apporté leur soutien au commerce local par la gratuité du local mis à disposition, la participation financière sur la consommation d'électricité (200€/mois) l'achat du matériel (four à pain, étagères, climatisation, armoires frigorifiques) l'achat des fournitures qui représente pour le 9 premiers mois de cette année + de 16000. Il rappelle que la mairie ne saurait être tenue responsable de cette fermeture au seul motif de la non passation de commande des colis de fin d'année. Il informe qu'un « Noyelles Info » sera distribué dès demain matin, qu'un dépôt de pain sera mis en place dès demain également au Campanella et propose, pour les personnes ne pouvant se déplacer, la mise en place d'un bus gratuit dès ce vendredi, une fois par semaine en direction d'une grande surface proche de Noyelles. La demande de prix n'a pu être faite qu'en fin de cet après-midi. Un accord de principe est donc sollicité. Monsieur le Maire confirme qu'un éventuel repreneur a été reçu par lui-même et Monsieur Dubois. Les conditions financières actuelles ont été proposées. Pour l'instant, aucune suite n'a été donnée. Alain Griset précise qu'il s'agit du 6<sup>ème</sup> commerçant, qu'on ne peut que constater que même si le besoin existe, celui-ci n'est pas suffisant pour être rentable et, qu'il faudra dans un avenir proche réfléchir à une solution envisageable autre que celle annoncée.

La proposition de la mise en place d'un bus gratuit hebdomadaire est adoptée à l'unanimité (15 voix)

### **• Fumière**

Monsieur le Maire informe comme il a été constaté par les riverains que les mauvaises odeurs émanant de la plateforme de compostage (fumière) étaient de nouveau présentes. Marc Dupré a communiqué la copie de l'arrêté pris par Monsieur le Préfet en date du 26 juin 2012 (reçu en mairie le 06 juillet 2012) détaillant les dispositions techniques que la société devaient prendre et respecter afin d'éviter les nuisances olfactives. Dispositions difficiles à contrôler car les techniques sont parfois peu précises comme par exemple : éviter de remuer les tas de déchets en cas de vent fort. Monsieur le Maire informe s'être rendu sur le site (pour faire connaissance) et avoir rencontré le père du propriétaire. Monsieur le Maire rappelle que l'on ne peut que conclure qu'il s'agit d'un dossier difficile à gérer.

### **• Sortie culturelle du 30 novembre 2014 : demande de participation**

Monsieur le Maire rappelle la sortie culturelle prévue le dimanche 30 novembre prochain. 3 visites sont programmées, le musée des Beaux-Arts d'Arras, Notre-Dame de Lorette et enfin le Musée de la Bataille de Fromelle. Il a été proposé de fixer comme suit la participation des familles, gratuité pour les moins de 8 ans, 9 € pour les noyellois 20 € pour les extérieurs en cas de place disponible. Le coût du bus à la charge de la commune est de 641.30€. Les tarifs demandés à la commune sont : 10 € pour les enfants de moins de 8 ans, 14.50€ pour les jeunes de 8 à 25 ans et 20 € pour les autres noyellois. Cette sortie devrait remporter un certain succès puisque samedi 15 à la fermeture de la mairie il ne restait que 13 places/53 Proposition de tarif adoptée à l'unanimité (15 voix)

### **• Commission CADRE DE VIE du 17 Novembre 2014**

---

CA le 19 novembre 2014

Compte rendu conseil municipal du 17 novembre 2014

Alain Dubois propose de suivre l'ordre du compte-rendu de la commission réunie ce jour.

➤ **Achat de 2 radars pédagogiques**

La commission propose l'achat de 2 radars supplémentaires identiques à celui acheté en mai dernier à la Société Elan Cité Technologies, pour un montant de 5 043.36€TTC. La Sté nous a accordé une remise de 13%. Ces radars seront positionnés rue de Wattignies et d'Ancoisne. Stéphane Roland propose de le déplacer de temps à autres également rue de Seclin.

Proposition adoptée en séance à l'unanimité : 15 voix

➤ **CAM ateliers et éclairage de la salle A. Gratte**

Alain Dubois informe que la Société qui avait été retenue pour la réalisation des travaux et qui a reçu le bon de commande ne souhaite plus intervenir. Une demande de délai a été faite par mail, sans réponse, un courrier en recommandé a été envoyé également resté lui aussi sans réponse. Une nouvelle société, Sté Callens, a été consultée, celle-ci reste moins disante par rapport aux deux autres propositions en notre possession, malgré l'ajout de réflecteurs et le changement de 6 blocs de sécurité supplémentaires. La commission a donné un avis favorable à la proposition financière de la Sté Callens 9 996.66€ TTC.

Adopté en séance à l'unanimité : 15 voix

➤ **Eclairage public**

Alain Dubois informe que suite aux dernières pannes de l'éclairage public une réparation provisoire a du être faite rue du Marais, pose également de 2 lanternes rue du Château au niveau de la résidence, et la pose de boîtes de dérivations étanches au terrain de jeux.

La commission a donné un avis favorable à la proposition de la SNEF pour un montant de 4 215.84€TTC.

Adopté en séance à l'unanimité : 15 voix

➤ **Eclairage terrain de foot**

Monsieur le maire informe que le matériel est disponible, mais compte tenu de l'état du terrain la société ne peut pas intervenir.

➤ **Examen cahiers des charges avant demande de prix**

La commission propose de remettre en concurrence les contrats suivants :

**Le balayage des caniveaux** la commission propose une base d'un balayage par mois, avec une option pendant les mois octobre-novembre-décembre de ramassage des feuilles. Il est précisé que l'allée du Parc rue du Château sera intégrée dans le circuit. Stéphane Roland signale que le camion ne passe pas rue de Bargues, il semble pourtant que cette rue soit reprise au contrat (à vérifier).

**Le déneigement de la commune et de la ZI**, la commission propose que la remise de prix devra comprendre toute la ZI et les rues de la commune sauf la RD952 compétence départementale avec un tarif salage et 1 tarif salage et déneigement. J-O De Picchi propose que, comme cela est fait avec l'association de la ZI de Lesquin, les entreprises de la ZI puissent bénéficier du tarif mairie et puissent demander l'intervention de la Société en cas d'intempéries, cela dans le sens d'apporter un service de plus. Monsieur le maire précise que malheureusement ce qu'une association peut faire la comptabilité publique ne le permet pas.

**Nettoyage des vitreries**, la commission propose 4 interventions par an, il s'agit de tous les bâtiments communaux.

**Taupier** (intervention terrain de foot) la commission propose 12 interventions par an, la reconduction est à négocier

Avis favorable pour ces 4 remises en concurrence selon les propositions de la commission.

➤ **Complément pavage**

Alain Dubois confirme que le démontage des plots face à la mairie sera fait par les agents communaux, la commission propose de ne retenir que le pavage pour un montant de 2178€TTC dans un premier temps une réflexion est menée sur le remplacement par un du mobilier urbain mieux adapté.

Proposition adoptée en séance à l'unanimité : 15 voix

➤ **Plans pluriannuels**

La commission propose également la mise en place de plans pluriannuels pour l'éclairage public, l'entretien et la maintenance des bâtiments communaux. Elle propose également la végétalisation devant le muret béton du terrain de football face au cimetière.

Alain Griset confirme qu'il est important de mettre en place ces plans sur la durée du mandat pour une bonne gestion.

Proposition adoptée en séance à l'unanimité : 15 voix

➤ **Félicitations**

La commission adresse les félicitations au personnel ouvrier Communal pour le fleurissement et l'entretien du cimetière à l'occasion de la Toussaint.

• **Actualisation situation d'un emploi communal au 01/01/2015**

Alain Dubois informe l'assemblée de la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe dédié aux activités périscolaires de garderie du matin, entretien et service cantine, suite à la réorganisation après le départ d'un agent en janvier dernier et à la mise en place des rythmes scolaires. La quotité de travail annualisé passerait de 16h15 à 25h87 centième. Cette modification interviendrait à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Proposition adoptée à l'unanimité (15 voix)

• **Chèque cadeau de Noël**

Monsieur le maire informe l'assemblée que chaque année la Municipalité offre aux agents à l'occasion des fêtes de fin d'année un chèque cadeau d'une valeur de 30 € et, sollicite sa reconduction.

Proposition adoptée à l'unanimité (15 voix)

• **Validation du règlement intérieur des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)**

Henri Lenfant informe que lors de la mise en place des TAP, l'assemblée aurait dû valider le règlement ci-joint. Celui-ci a été envoyé aux familles avec les dossiers d'inscription en août dernier. La validation du règlement est adoptée à titre rétroactif à l'unanimité (15 voix)

• **Voyage découverte 2015 : demande de participation des familles avec la contribution de PEPSE**

Henri Lenfant rappelle le voyage découverte 2015 pour les enfants des 4 grandes classes de l'école Alphonse Theeten adopté en lors de la dernière séance de conseil. La commission Ecoles propose que la commune finance ce voyage à hauteur de 25275€, une participation de 100€ par enfant sera demandée aux familles soit 9500€, l'association PEPSE participera à hauteur de 1500€ sur les 9500€ de participation demandée aux familles. Le prix par enfant payé par les familles sera donc de 85€. Des facilités de paiement (paiement en plusieurs fois) pourront être accordées sur demande.

Proposition adoptée à l'unanimité (15 voix)

---

CA le 19 novembre 2014

Compte rendu conseil municipal du 17 novembre 2014

- **Création commission extra-municipale de l'animation**

Alain Blondé rappelle à l'assemblée que la commission animation gère la mise en place du calendrier des fêtes de la commune et tous les problèmes qui peuvent en découler. Il explique la raison de la création d'une commission extra-municipale de l'animation qui serait ouverte à tous les noyellois. Réfléchir à des projets communs, trouver une fête fédérative qui rassemblerait tous les noyellois comme la fête des harengs à Seclin

Proposition Adoptée à l'unanimité (15 voix)

- **Calendrier des fêtes et manifestations 2015**

Alain Blondé a fait parvenir à chaque membre du conseil le détail du calendrier des fêtes 2015 pour approbation. Il précise que les dates des élections départementales viennent d'être confirmées soit le 22 et 29 mars 2015, 29 mars étant la date du parcours du cœur. La date officielle du parcours du cœur sera peut être déplacée, sinon il faudra gérer quelques problèmes de présences. Il précise également qu'a été prévue une expo les week end des 13-14- et 15 novembre 2015, il faudra ajouter le projet des Belles Sorties et, peut-être voir dès à présent s'il est possible de positionner le concert de Noël 2015 avec l'école de musique. Concernant le vide grenier qui aura lieu rue de Wattignies la date a été avancée au 20 juin 2015, beaucoup de vide greniers étant déjà organisés le dernier week end de juin, il est proposé de changer les horaires soit de 15h00 à 22 heures et de faire venir une friterie.

Proposition de calendrier adoptée à l'unanimité : 15 voix

- **Mise en place d'un groupe de travail : location de salles**

Alain Blondé rappelle la mise en place d'un groupe de travail pour les locations de salles. Ce groupe est composé d'élus, de membres du personnel communal, de représentants du monde associatif, et des riverains. La première réunion est programmée le samedi 13 décembre à 10h30.

- **Fête de Saint Nicolas**

Alain Blondé rappelle qu'une fête d'Halloween était organisée dans le cadre du centre de Loisirs enfance. Il informe que l'impact que représentait cette fête au niveau du village à certainement était mal perçue et, celle-ci n'a donc pas eu lieu cette année. Ce qui a provoqué quelques étonnements et questionnements de la part des Noyellois. Il propose donc de célébrer Saint Nicolas et présente à l'assemblée le projet préparé par Madame Barka. Une fête organisée en partenariat avec les Compagnons et l'Amicale du Personnel qui prévoit un défilé dans les rues du village avec Saint Nicolas qui ira à la rencontre des enfants et distribuera des bonbons. 2 haltes du cortège sont prévues, une à la résidence du Château et la seconde place de l'Eglise. Les enfants seront ensuite invités salle Caulier pour écouter un conte sur le thème de Saint Nicolas et participer à des ateliers (atelier de confection en lien avec l'histoire, présentation de sculptures de ballons et, atelier de maquillage). Pour clôturer il est prévu d'offrir un chocolat, du pain d'épices et une orange aux enfants. L'Amicale du Personnel proposera une vente de vin chaud. Le budget est identique à celui qui était attribué à la fête d'Halloween soit 1140€.

Proposition à titre expérimentale adoptée à l'unanimité (15 voix)

Alain Blondé remercie l'ensemble des élus et Madame Barka pour son projet

### **Séjour hiver adolescents, 28/2 au 8/3/2015**

Monsieur le Maire expose le projet de séjour hiver pour les jeunes de la commune âgés de 10 à 17 ans révolus, 12 places sont pré-réservées. Séjour organisé par l'association Concorde à Emmerin, destination retenue La Toussuire les Sybelles (Savoie), du 28 février au 08 mars 2015. Le prix du séjour transport compris est de 715€. L'encadrement sera assuré par une

---

CA le 19 novembre 2014

Compte rendu conseil municipal du 17 novembre 2014

animatrice Noyelloise recrutée directement par l'association. Un acompte de 50 € sera demandé lors de l'inscription et non remboursé en cas de désistement. Il est proposé de fixer comme suit la participation des familles :

- coefficient de 0 à 485	250 €
- coefficient de 485 à 698	286 €
- coefficient de 699 à 761	322 €
- coefficient de 762 à 990	358 €
- coefficient de 991 et +	393 €

Pour les extérieurs le coût réel soit 715€ sera réclamé.

Proposition adoptée à l'unanimité (15 voix)

- **Communications téléphoniques : mise en concurrence lignes fixes et Internet**

Question reportée au prochain conseil municipal

#### **Questions diverses**

Monsieur le Maire adresse ses remerciements à toute l'équipe, Elus, Photographes, Compagnons pour l'organisation des expositions photos qui se terminent mardi 18. Il propose le versement d'une subvention de 300€ à l'association des photographes pour sa participation, sa présence.

Proposition adoptée à l'unanimité (15 voix)